

CONSEIL MUNICIPAL DU 12-09-2017

COMMUNE DE LARNAGE

Délibération n°026-2017

L'an deux dix-sept et le 12 septembre à 19h s'est réuni le conseil municipal de la commune de Larnage sous la présidence de Mr Osternaud Max maire.

Etaient présents : Mrs Osternaud M, Chirouze H, Delhome JC, Roudier R, Coldepin P, Revol C, Belle JC,

Mmes Prot MT, Delhome V, Poulenard MT, Foucry-Gautier S, Girard P, Montagnon G, Buit C

Etait excusé : Mr Reist-Picard J a donné procuration à Mr Osternaud M

Secrétaire de séance : Mr Roudier R

Nombre de membres en exercice : 15

Nombre de membres présents : 14

Nombre de membres votants : 15

Objet : Aménagement d'une bibliothèque

A la demande du conseil municipal, Mr Patois architecte, vient présenter aux conseillers municipaux le projet de réaménagement de locaux techniques vacants en bibliothèque. Ces locaux seront réinvestis par la bibliothèque communale actuellement située au centre de village dans un bâtiment ancien. Installée sur deux niveaux, elle ne satisfait pas aux exigences réglementaires (accessibilité PMR non assurée, effectif limité du fait d'une seule issue de secours...

L'installation de la bibliothèque se fera par le réaménagement des anciens locaux techniques et sera complétée par une extension contiguë. Ce projet se situe à proximité immédiate de l'école.

Le coût total de l'opération s'élève à 189 500€HT.

Après discussion,

A l'unanimité des membres présents, le conseil municipal décide de solliciter le département pour une aide financière à la réalisation de ce projet.

Le Maire

